

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 28/04/2026
Jusqu'au : 28/06/2026

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Le Jeudi 23 Avril 2026 à 18h,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Jérôme LEBRAT, Maire.

Session ordinaire
Du
23/04/2026

Date de convocation :
17/04/2026

Etaient présents : Jérôme LEBRAT, Patrick BERGOUS, Gwendoline BERGOUS, Lucien RIVAT, Nadine CHAIX, Samir TAZEROUTI, Sandrine MEJEAN, Loic MARQUES DOS SANTOS, Annie MERCURI, Richard FUERTES, Noëlie HAILLET DE LONGPRÉ, Benjamin MILLIER, Catherine NEBOIT, Serge NGUYEN, Laurence NGUYEN, Martine SEAUVE, Régis MOREL, Éric NÉRÉ, Nadège RIADHI, Antoine FERRIER, Alain GAS, Cécile BERNARD-DUVERT, Éric BROUCKE

Date d'affichage :
17/04/2026

Nombre de conseillers :

Absent (s) excusé (s) :

En exercice : 27
Présents : 23
Procurations : 4
Votants : 27

Franck SCALBERT a donné procuration à Serge NGUYEN
Caroline CONSTANCIS a donné procuration à Régis MOREL
Manon CHAPELLE a donné procuration à Éric NÉRÉ
Nasser MERBAET a donné procuration à Éric BROUCKE

Noëlie HAILLET DE LONGPRÉ a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	OBJET	DETAILS
2026-04-031	ACTUALISATION DE LA DELIBERATION RELATIVE AUX INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 19 votes pour, 4 votes contre (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) et 4 abstentions (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) :</p> <ul style="list-style-type: none"> FIXE à compter du 24 avril 2026, le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par les articles du CGCT précités, aux taux suivants : Maire : 58,30 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 1er adjoint : 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 2ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 3ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 4ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 5ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 6ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 7ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

		<p>8ème adjoint : 10% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 1er conseiller municipal délégué : 10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 2ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 3ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 4ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 5ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 6ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DIT que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.
2026-04-032	ACTUALISATION DE LA DELIBERATION RELATIVE A LA MAJORATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE la majoration de 15% des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués à compter du 24 avril 2026 ; • DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de chaque exercice concerné.
2026-04-033	ACTUALISATION DE LA DELIBERATION RELATIVE A LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DES 3 VALLEES	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RAPPORTE la délibération N°2026-04-026 ; • VALIDE de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée ; • APPROUVE la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône au sein du Conseil d'Administration du collège Les 3 Vallées.
2026-04-034	ACTUALISATION DE LA DELIBERATION RELATIVE A LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES CONSEILS D'ECOLE DU TERRITOIRE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RAPPORTE la délibération N°2026-04-029 ; • APPROUVE la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône au sein des Conseils d'Ecoles ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-035	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT DES EAUX AYGUO	Délibération annulée
2026-04-036	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PREND ACTE de la liste des personnes indiquée ci-dessous comme personnes désignées auprès du préfet pour la composition de la CCLE 2026-2032 par M. le Maire.
2026-04-037	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DRESSE la liste de personnes proposées par le conseil municipal telle que définie ci avant pour la CCID 2026-2032 ; • AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

2026-04-038	DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT (SDEA)	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée ; • APPROUVE la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône auprès du SDEA de l'Ar-dèche ; • AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.
2026-04-039	ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE LA COMMUNE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 abstentions (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) : <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le règlement budgétaire et financier joint à la délibération ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-040	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes contre (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) : <ul style="list-style-type: none"> • DECLARE que le compte de gestion 2025 du budget de la commune établi par le compte public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de sa part ; • APPROUVE le compte de gestion 2025 du budget principal de la commune.
2026-04-041	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 22 votes pour et 4 abstentions (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) : <ul style="list-style-type: none"> • DONNE acte de la présentation faite du compte administratif 2025 ; • CONSTATE les identités de valeur du compte administratif avec les indications du compte de gestion de la commune ; • RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser du budget de la commune ; • APPROUVE le compte administratif du budget de la commune concernant l'exercice 2025 tel que figurant en annexe et qui fait apparaître les soldes indiqués ci avant ; • ARRETE les résultats définitifs de l'exercice 2025 du budget de la commune tel que présenté ci-dessus.
2026-04-042	AFFECTATION DES RESULTATS 2025	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 4 votes contre (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) : <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE d'affecter au compte 1068 (section d'investissement) la somme de 827 871.24 € ; • DECIDE de reprendre au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté) la somme de 825 412.91 € ; • DECIDE de reprendre au compte R001 (excédent d'investissement reporté) la somme de 412 717.74 €.
2026-04-043	VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2026	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • FIXE les taux d'impositions tels qu'indiqués ci avant pour l'année 2026 ; • CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision et de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux ; • TRANSMET les éléments au service de fiscalité directe locale de la direction départementale des finances publiques ; • AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2026-04-044	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 19 votes pour, 4 votes contre (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) et 4 abstentions (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) : <ul style="list-style-type: none"> • ADOpte le budget primitif 2026 de la commune ;

		<ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.
2026-04-045	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - SPORTS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations sportives tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-046	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - ENSEIGNEMENT	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-047	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - SOCIO CULTURELLES	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-048	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DIVERS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCORDE une subvention aux associations tel qu'indiqué ci-avant ; • DIT que les crédits nécessaires aux attributions de subvention sont prévus au budget ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-049	SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE la demande de subvention 2026 du CCAS ; • APPROUVE le versement d'une subvention de 291 050 € au CCAS pour assurer son fonctionnement ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-050	PROLONGATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 19 votes pour, 4 votes contre (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) et 4 abstentions (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la prolongation de la convention d'objectifs telle que jointe en annexe ; • AUTORISE le Maire à signer la prolongation de la convention ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération.
2026-04-051	SUBVENTION A LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 19 votes pour et 8 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, CHAPELLE, FERRIER, GAS, MERABET, NÉRÉ, RIADHI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ATTRIBUE une subvention de fonctionnement d'un montant de 249 000 € à la MJC-Centre Social pour l'exercice 2026. • DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2026 ;

		<ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-04-052	<p>DELIBERATION FIXANT LE NOMBRE DE PERSONNELS TITULAIRES REPRESENTANT L'ADMINISTRATION ET LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL POUR LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CREE un Comité Social Territorial local ; • FIXE le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST local à 3 et un nombre égal de représentants suppléants du personnel ; • FIXE le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST local à 3 et un nombre égal de représentants suppléants ; • AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de la collectivité.
2026-04-053	<p>CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - DIRECTION MOYENS GENERAUX ET SERVICES SUPPORTS</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2nde classe relevant de la catégorie C à temps complet ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2026-04-054	<p>CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2nde classe relevant de la catégorie C à temps complet ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2026-04-055	<p>CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - DIRECTION SERVICES A LA POPULATION</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2nde classe relevant de la catégorie C à temps complet ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2026-04-056	<p>MANDAT DE DELEGATION POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE SITUEE MONTEE DE CELLES - PROJET ILOT FOMBARLET</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE l'EPORA à acquérir en lieu et place de la commune, la parcelle AI 56, conformément à la convention de veille et de stratégie foncière préalablement adoptée par ses soins ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.
2026-04-057	<p>CONVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN PYLONE RELAIS DE RADIOTELEPHONIE SUR UN TERRAIN COMMUNAL</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 19 votes pour, 4 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) et 4 abstentions (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le projet d'implantation d'une antenne relai de téléphonie mobile sur la parcelle susvisée ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce projet et notamment la convention de mise à disposition.
2026-04-058	<p>CONVENTION POUR L'ORGANISATION DE VISITES PATRIMONIALES AU CŒUR DE LA VOULTE SUR RHÔNE</p>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le principe de l'organisation de visites guidées du patrimoine communal ; • ADOpte les conditions d'organisation des visites telles que décrites ci avant et dans la convention de recours à un collaborateur occasionnel du service public tel que joint en annexe ;

		<ul style="list-style-type: none">• AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération et notamment les conventions entre la commune et les intervenants concernés.
--	--	--

Fin de séance à 20h51